



POURRITURE SCLÉROTIQUE

Description

La pourriture sclérotique, aussi appelée « baies momifiées », peut être observée dans la plupart des champs en récolte. Les zones d'infestations sont bien délimitées. Les premiers symptômes se manifestent près des boisés, des brise-vents ou des baissières. Ces endroits restent humides plus longtemps. Vers la fin mai et le début juin, elle cause une brûlure des feuilles et des fleurs. Les pertes de rendement dues à cette maladie peuvent varier de faibles à importantes selon les années et les champs.

Feuilles

Les jeunes feuilles atteintes sont molles et se colorent d'un brun violacé (photo a) débutant par le pétiole, puis vers la nervure principale. Des fructifications productrices de spores gris clair à blanches apparaissent. Elles sont visibles principalement sur le pédoncule et la nervure centrale. Elles brunissent et tombent ne laissant que le pétiole blanc recourbé vers le bas (photo b).

Fleurs

Elles sont brunes et flétries. La corolle reste attachée à la fleur qui se couvre de fructifications productrices de spores gris clair à blanches (photo b).

Fruits

Ils sont durs et ratatinés, de couleur saumon à blanche (photos c et d). Ils tombent et noircissent (momies).

Cycle de vie

Le champignon peut survivre plus d'une année sur le bleuët momifié qui lui sert d'abri pour l'hiver. Au printemps, ces fruits momifiés ont besoin d'humidité pour former des coupes porteuses de spores, soit les apothécies (photo e). Ces spores primaires sont libérées et peuvent être transportées par le vent à plus de 300 mètres. Les bourgeons floraux et foliaires sont vulnérables à la maladie, du débourrement jusqu'à la floraison. En phase d'infection, un épisode de gel augmente de façon spectaculaire la sensibilité des tissus à la maladie. Les brûlures par le gel printanier peuvent parfois se confondre aux symptômes de la pourriture sclérotique. Les jeunes lésions sporulantes contaminent les autres fleurs grâce aux insectes pollinisateurs qui transportent les spores. Ces infections secondaires restent latentes dans les fruits verts en croissance. Les couleurs saumon et blanche apparaissent sur les bleuëts atteints seulement à l'approche de leur maturité (photos c et d).

Moyen de contrôle

L'historique des champs est très important dans le processus de décision concernant le contrôle de cette maladie d'où l'importance de maintenir à jour un cahier des champs.

Pour les champs à bons rendements et avec un historique de cette maladie, la première application d'un fongicide doit se faire lorsque 40 % des bourgeons à fleurs ont leurs écailles séparées (figure 1). La période de développement des bourgeons varie beaucoup d'une région à l'autre et les producteurs doivent donc prendre le temps d'inspecter leurs champs et voir à ce que le traitement soit appliqué au bon moment. De 10 à 14 jours plus tard, une seconde application devra être faite. Si les prévisions météorologiques annoncent du beau temps sec et qu'il n'y a eu aucune précipitation dans les 4 dernières journées, le deuxième arrosage n'est pas nécessaire. Des températures au-dessous du point de congélation augmentent considérablement les chances de brûlure et par le fait même, le besoin de protection. Lorsque les plants ont atteint le stade où les feuilles sont bien déployées ou que les premières fleurs sont visibles, la période de susceptibilité est passée et des arrosages préventifs ne sont pas nécessaires.

Certains des fongicides présentement recommandés pour le contrôle de la pourriture sclérotique peuvent arrêter un début d'infection, si appliqués en dedans de 72 heures du début d'une période de temps humide. Ces fongicides n'ont besoin que de 2 heures pour être absorbés par la plante et par conséquent peuvent être appliqués juste avant le début d'une période de pluie. Une bonne couverture des plants lors de la pulvérisation est très importante. Les producteurs, utilisant des pulvérisateurs atomiseurs (mist blowers), doivent faire leur arrosage dans des conditions de vent calme et les bandes de pulvérisation ne devraient pas dépasser 15 mètres (50 pieds). Même avec des pressions et des volumes d'eau modérés, les pulvérisateurs à rampe donneront de bons résultats, car le développement du feuillage est limité permettant ainsi une bonne couverture des bourgeons en développement.



Figure 1

Fongicides homologués

FUNGINEX 190 EC (triforine)
Dose : 1,7 à 3,0 l/ha

TOPAS 250 E (propiconazole)
Dose : 500 ml/ha



Un deuxième arrosage peut-être effectué de 10 à 14 jours plus tard, si les conditions d'humidité l'exigent.

Contrairement au brûlage, il a été démontré que la taille des bleuetières avec une faucheuse à fléau ne détruit pas les baies momifiées et augmente généralement l'indice d'infestation de la maladie. Dans les champs où l'utilisation de la faucheuse à fléau est courante et que la pourriture sclérotique est devenue un problème, un brûlage à tous les 2 à 3 cycles (rotation) aide à supprimer la maladie. Pour être efficace, le brûlage doit être suffisamment intense pour détruire les baies momifiées enfouies dans la litière. Il est à prévoir que lorsqu'un champ est récolté pour une deuxième année d'affilée, l'indice de la maladie peut être plus élevée, car la plupart des baies momifiées germeront l'année suivant leur formation.



Photo a



Photo b



Photo c



Photo d





Photo e

Liens pour obtenir de l'information supplémentaire sur la pourriture sclérotique :

<http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/Documents/Contr%c3%b4le%20de%20la%20pourriture%20scl%c3%a9rotique.PDF>

<http://www.gnb.ca/0171/10/C310-F.pdf>

Sources :

Guide d'identification ALLIÉS et ENNEMIS du BLEUET NAIN (insectes, maladies et végétaux), Ève-Catherine Desjardins et Romain Néron

Photographies : Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ-Alma

Feuillet de renseignement sur le bleuet sauvage C. 3. 1. 0, Agriculture et Aquaculture Nouveau-Brunswick

Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN
ANDRÉ GAGNON, agronome, conseiller en horticulture - Avertisseur
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ
801, chemin du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2
Téléphone : 418 662-6457, poste 249 – Télécopieur : 418 668-8694
Courriel : Andre.Gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome, Cindy Ouellet et Linda Roy, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 02 – bleuet nain – 11 mai 2010

